



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET



**DIRECTION GÉNÉRALE
DU SECTEUR FINANCIER
DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DE LA SUPERVISION DES SFD**

Quatrième trimestre 2025



**NOTE SUR LA SITUATION
DE LA MICROFINANCE
AU SENEGAL**

TABLE DES MATIERES

I-	INDICATEUR CLES DES IMF	4
I.1	Pénétration du secteur de la microfinance	4
I.2	Dépôts auprès des IMF	5
I.3	Emprunts des IMF	7
I.4	Fonds propres des IMF	7
I.5	Production de crédit	8
I.6	Encours de crédit	9
I.7	Crédits en souffrance	11
I.8	Parts de marché des IMF	11
II-	RATIOS PRUDENTIELS ET INDICATEURS	
	FINANCIERS	17
II.1	Liquidité des IMF	17
II.2	Norme de capitalisation	17
II.3	Limitation des prêts aux dirigeants	18
II.4	Autosuffisance opérationnelle	19
II.5	Marge bénéficiaire	19
II.6	Coefficient d'exploitation	20
	ANNEXE	22
	GLOSSAIRE	23

RESUME

Au quatrième trimestre 2025, l'activité des institutions de microfinance est caractérisée par une évolution globalement positive des principaux indicateurs.

En effet, comparativement au troisième trimestre 2025 :

1. le nombre de membres et clients a progressé de 1,3% pour s'établir à 4 707 707, portant le taux d'inclusion financière du secteur à 20,6% ;
2. l'encours des dépôts a augmenté de 1,7% pour atteindre 634,7 milliards de francs CFA, représentant 3,8% du PIB et 7,1% des dépôts bancaires ;
3. le volume des crédits octroyés au cours du trimestre a enregistré une hausse de 21,4% pour s'établir à 262,7 milliards de francs CFA ;
4. l'encours de crédit a progressé de 2,6% pour atteindre 849,9 milliards de francs CFA, correspondant à 11,1% du crédit à l'économie et à 5,2% du PIB ;
5. le taux de crédit en souffrance a reculé de deux points de pourcentage pour s'établir à 6,0%, demeurant, toutefois, au-dessus de la norme de 3% ;
6. les emprunts ont augmenté de 5,6% pour s'établir à 198,2 milliards de francs CFA ;
7. les fonds propres ont progressé de 3,9%, pour atteindre 230,6 milliards de francs CFA.

I. INDICATEURS CLES DES IMF

I.1 Pénétration du secteur de la microfinance

Des ouvertures de comptes tirées par les IMCEC

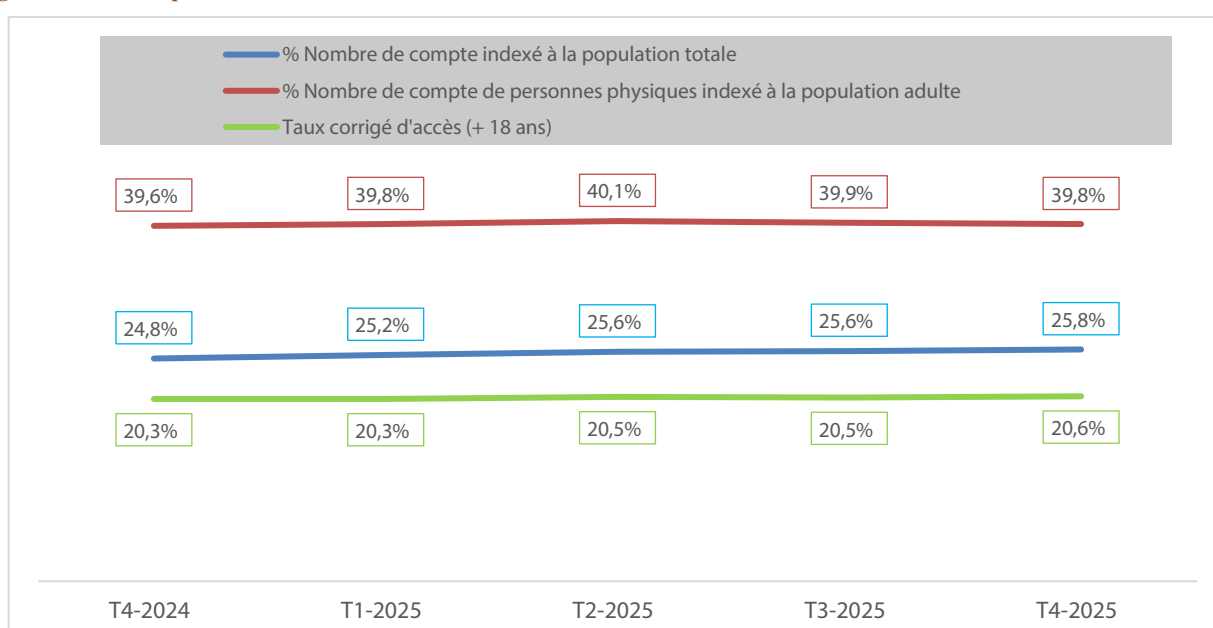
Au quatrième trimestre 2025, le secteur de la microfinance a enregistré 4 707 707 comptes ouverts, soit une hausse de 1,3 % par rapport au trimestre précédent. Cette évolution résulte de l'augmentation des adhésions des femmes (1,5 %), hommes (1,1 %) et personnes morales (1,0 %).

Selon la forme juridique, la progression des adhésions enregistrée au niveau des IMCEC non affiliées est de 2,4 % et celles au sein des IMCEC affiliées et des sociétés anonymes sont ressorties, respectivement, à 1,4 % et 1,3 %.

En variation annuelle, 211 625 nouvelles ouvertures de comptes ont été répertoriées, soit une progression de 4,7%.

En conséquence, le taux de pénétration, rapporté à la population totale, s'est établi à 25,8 % au quatrième trimestre 2025, contre 25,6 % au trimestre précédent. Quant au taux d'accès de la population adulte, corrigé¹ des doublons et des comptes inactifs, il a progressé de 0,1 point de pourcentage pour s'établir à 20,6 %.

Figure 1 : Taux de pénétration des IMF



Source : DRS-SFD

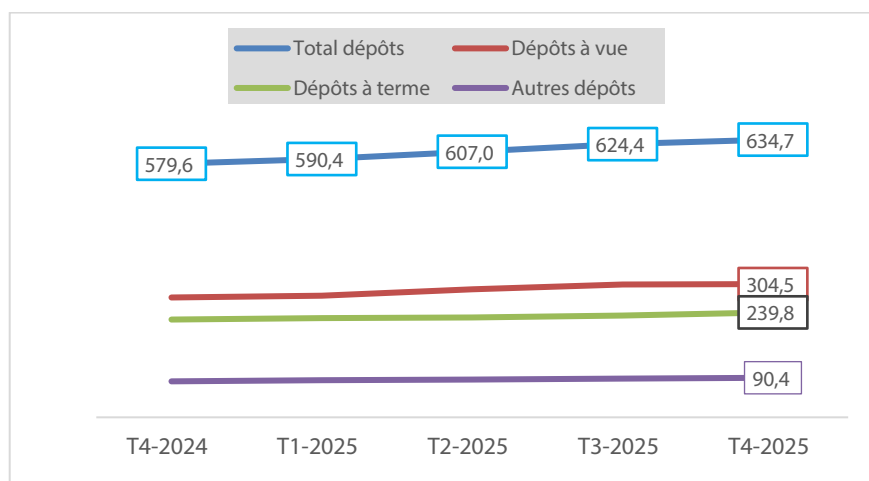
I.2 Dépôts auprès des IMF

Une hausse des dépôts des membres ou clients des IMF

L'encours des dépôts, au quatrième trimestre 2025, a connu une hausse de 1,7% par rapport au trimestre précédent en se situant à 634,7 milliards de francs CFA. Cette évolution est consécutive à la progression simultanée de 0,4% des dépôts à vue, de 3,1% des dépôts à terme et de 2,1% des autres dépôts.

Sur une base annuelle, les dépôts ont augmenté de 55,2 milliards de francs CFA, soit une croissance de 9,5% sur la période.

Figure 2 : Encours des dépôts auprès des IMF (en milliards FCFA)

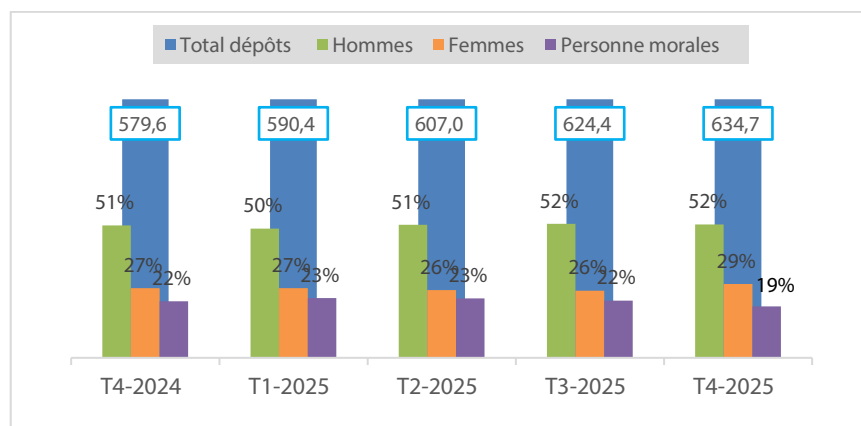


Source : DRS-SFD

Les dépôts des hommes et des femmes, qui représentent respectivement 52% et 29% de l'encours total, ont enregistré des progressions respectives de 1,2% et 11,8% pour se situer à 327,5 milliards de francs CFA et à 181,3 milliards de francs CFA.

Quant aux personnes morales qui concentrent 19% de l'encours total, leurs dépôts ont enregistré une baisse de 9,1% par rapport au trimestre précédent pour ressortir à 125,9 milliards de francs CFA.

Figure 3 : Encours de dépôts (en milliards de FCFA)



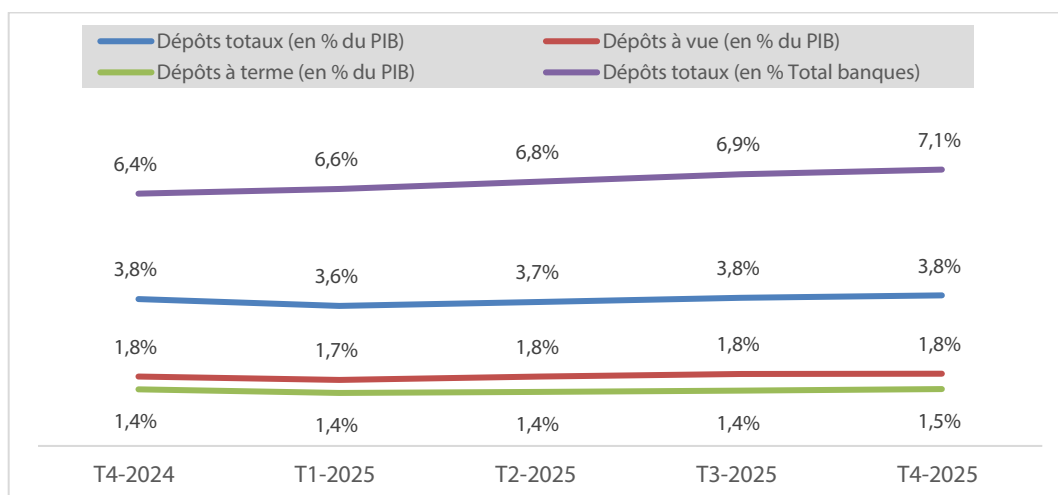
Source : DRS-SFD

Sur le plan macroéconomique, l'encours total des dépôts, au 4^{ème} trimestre 2025, correspond à 3,8% du PIB et à 7,1% des dépôts bancaires, après des taux respectifs de 3,8% et 6,9% au trimestre précédent.

S'agissant des dépôts à vue qui correspondent leur part sur le PIB à 1,8% est restée constante.

Quant aux dépôts à terme, ils représentent 1,5% du PIB, soit une hausse de 0,1 point de pourcentage sur la période.

Figure 4 : Contribution des IMF à la collecte des dépôts



Source : DRS-SFD

I.3 Emprunts des IMF

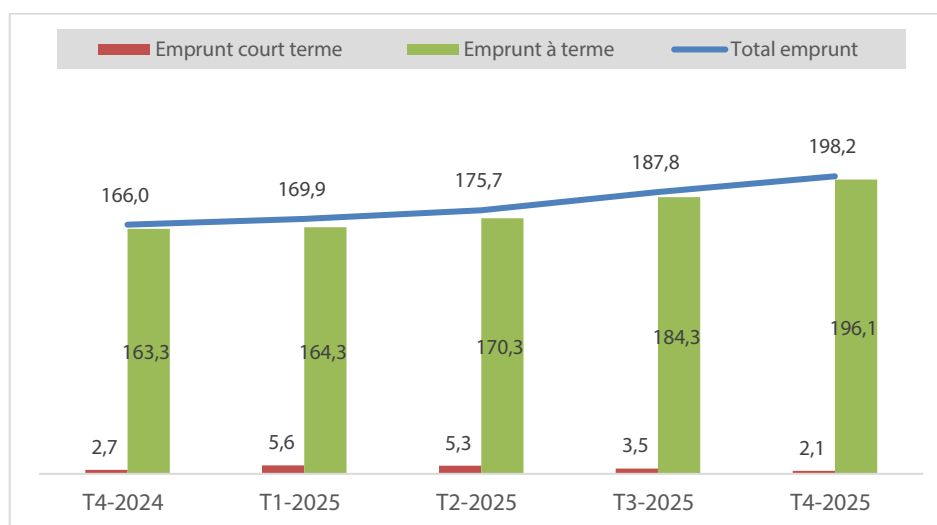
Une hausse des emprunts des IMF

Au 4^{ème} trimestre 2025, le montant des emprunts des IMF s'est établi à 198,2 milliards de francs CFA contre 187,8 milliards de francs CFA au trimestre précédent, soit une hausse de 5,6%. Cette situation découle, essentiellement, d'une progression des emprunts à terme de 6,4%.

La dynamique des emprunts observée est principalement soutenue par les IMCEC non affiliées (+16,2 %) et les sociétés anonymes (+13,8 %). À l'inverse, les IMCEC affiliées enregistrent une contraction de 1,5%, de leurs emprunts, traduisant une évolution contrastée selon les catégories d'IMF.

Comparativement à la même période de l'année 2025, les financements reçus par les IMF ont progressé de 19,4%, soit une augmentation de 32,3 milliards de francs CFA.

Figure 5 : Emprunts des IMF en milliards FCFA



Source : DRS-SFD

I.4 Fonds propres des IMF

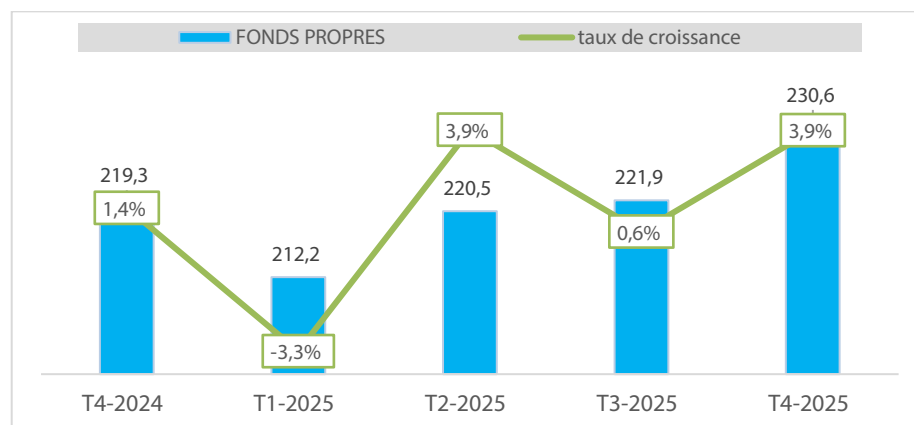
Une hausse des fonds propres des IMF

Les fonds propres des IMF sont passés de 221,9 milliards de francs CFA au 3^{ème} trimestre 2025, à 230,6 milliards de francs CFA au 4^{ème} trimestre 2025, soit une hausse de 3,9%. Cette situation est

imputable à une progression simultanée des fonds propres détenus par les IMCEC affiliées (1,3%), les sociétés anonymes (12,3%) et les IMCEC non affiliées (5,0%).

En variation annuelle, les fonds propres des IMF se sont accrus de 5,1%, traduisant une augmentation de 11,2 milliards de francs CFA sur la période considérée.

Figure 6 : Fonds propres des IMF en milliards F CFA



Source : DRS-SFD

I.5 Production de crédit

Une hausse des financements accordés

Au quatrième trimestre 2025, le montant des crédits octroyés a enregistré une hausse de 21,4% par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 262,7 milliards de francs CFA.

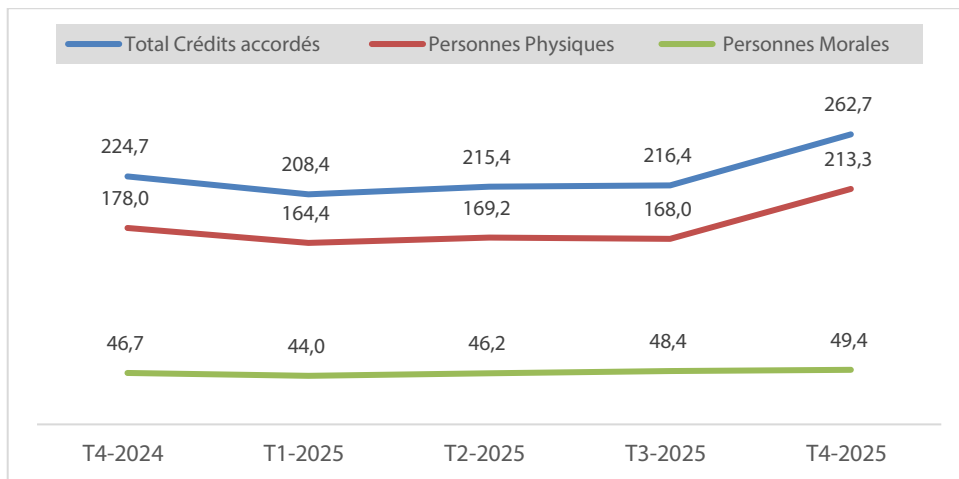
Cette évolution résulte de la hausse des financements octroyés aux hommes (+23,9 %) et aux femmes (+35,0 %), ainsi que de l'augmentation des ceux accordés aux personnes morales (+2,2 %).

Selon la forme juridique, cette progression des financements accordés par les IMF est observée, de manière significative au niveau des IMCEC non affiliées (+15,6 %) et des sociétés anonymes (+46,0 %).

Comparée à la même période de l'année précédente, la production de crédit a augmenté de 16,9%, soit un surplus de 38,0 milliards de francs CFA.

Ainsi, au terme de l'année 2025, la production de crédit cumulée des quatre trimestres est ressortie à 898,9 milliards de francs CFA.

Figure 7 : Production de crédit en milliards de F CFA



Source : DRS-SFD

I.6 Encours de crédit

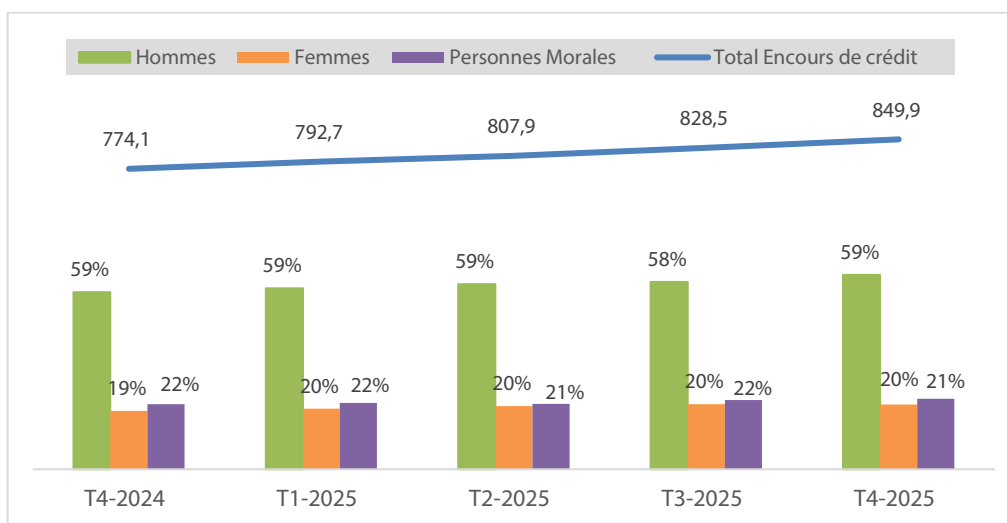
Une hausse de l'encours de crédits auprès des membres ou clients

L'encours de crédit s'est établi à 849,9 milliards de francs CFA au quatrième trimestre 2025, soit une hausse de 2,6% par rapport au trimestre précédent.

Cette évolution s'explique par une hausse simultanée des financements détenus par les hommes (+3,9 %) et les personnes morales (+1,7 %), tandis que ceux des femmes accusent une légère baisse de 0,4 % par rapport au trimestre précédent.

Sur une base annuelle, l'encours de crédit des IMF a connu une croissance de 9,8%, correspondant à un montant de 75,8 milliards francs CFA.

Figure 8 : Encours de crédit par genre (en milliards de FCFA)

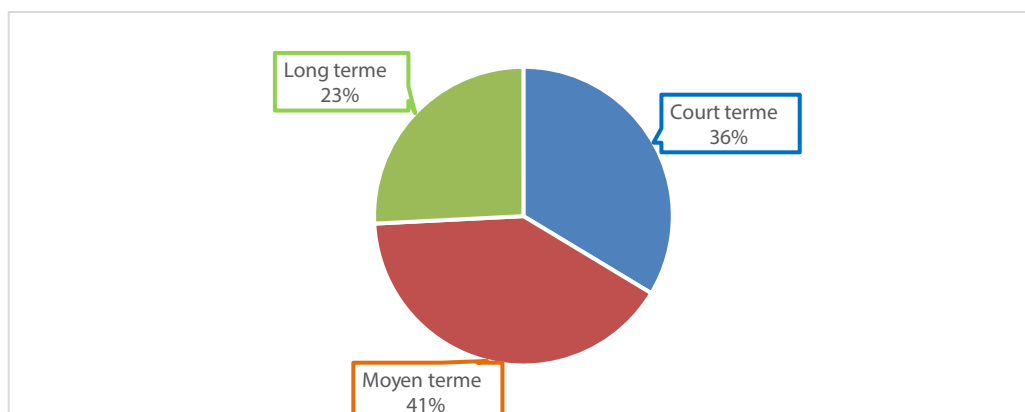


Source : DRS-SFD

L'encours des crédits sains, au terme du quatrième trimestre 2025, est ressorti à 798,8 milliards de francs CFA, soit une croissance de 4,8% par rapport au trimestre précédent. Cette situation découle

de la progression des crédits sains à court terme (+11,5%) et à moyen terme (+6,1 %), tandis que ceux à long terme ont enregistré une baisse de 5,9 %.

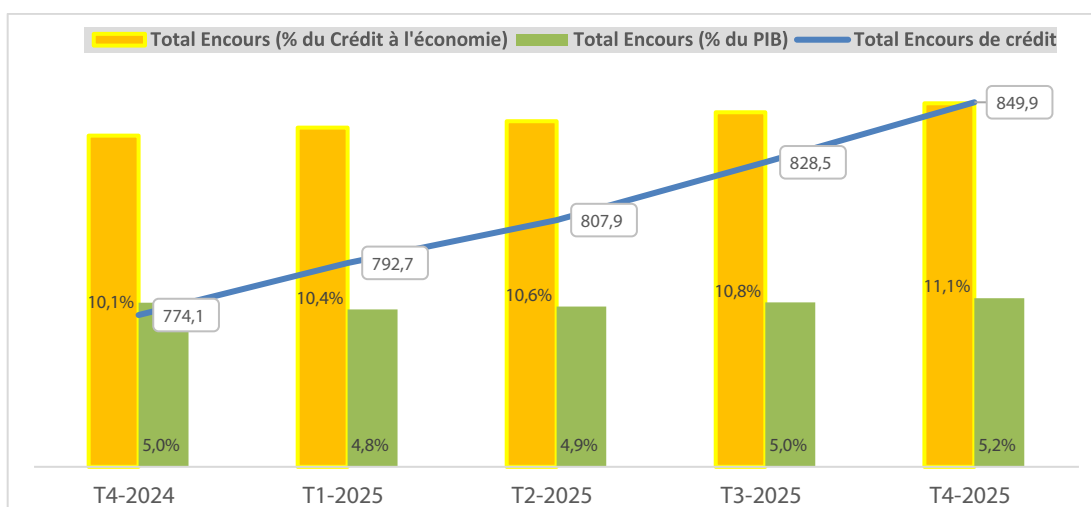
Figure 9 : Répartition des crédits sains par terme



Source : DRS-SFD

Sur le plan macroéconomique, le taux de financement de l'économie¹ par les IMF est ressorti à 5,2% au quatrième trimestre 2025. L'encours de crédit correspondant représente 11,1% des crédits à l'économie, soit une progression de 0,3 point de pourcentage sur la période.

Figure 10 : Financement de l'économie par les IMF



Source : DRS-SFD

¹ Le poids de l'encours de crédit sur le Produit Intérieur Brut (PIB)

I.7 Crédits en souffrance

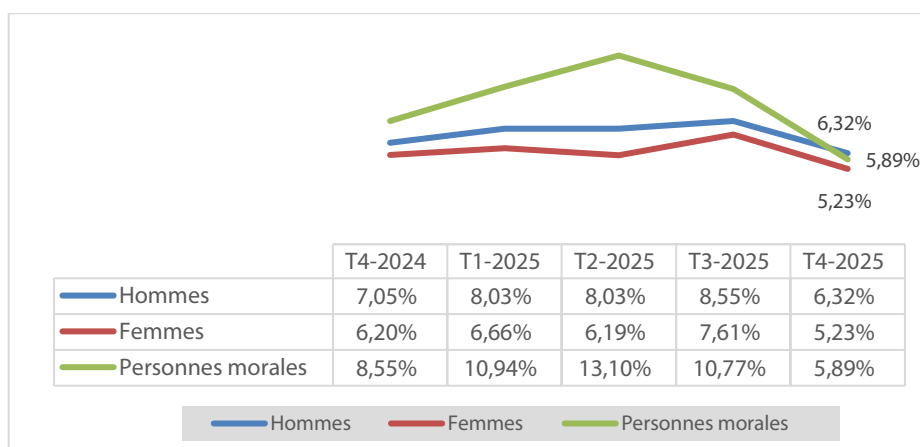
Une dégradation de la qualité du portefeuille de crédits

Au quatrième trimestre 2025, l'encours des crédits en souffrance s'est établi à 51,1 milliards de francs CFA, en baisse de 30,2 % par rapport au trimestre précédent et de 8,5 % sur une base annuelle.

Le taux des créances en souffrance a reculé de 2,8 points de pourcentage pour s'établir à 6,0 % et demeure, toutefois, au-dessus de la norme réglementaire de 3 %.

Cette amélioration de la qualité du portefeuille de crédit, s'explique par les baisses des crédits en souffrance observées au niveau des créanciers : hommes (23,3%), femmes (31,6 %) et personnes morales (-44,4 %), correspondant à des taux de souffrance respectifs de 6,3 %, 5,2 % et 5,8 %.

Figure 11 : Taux de crédit en souffrance (%)



Source : DRS-SFD

I.8 Parts de marché des IMF

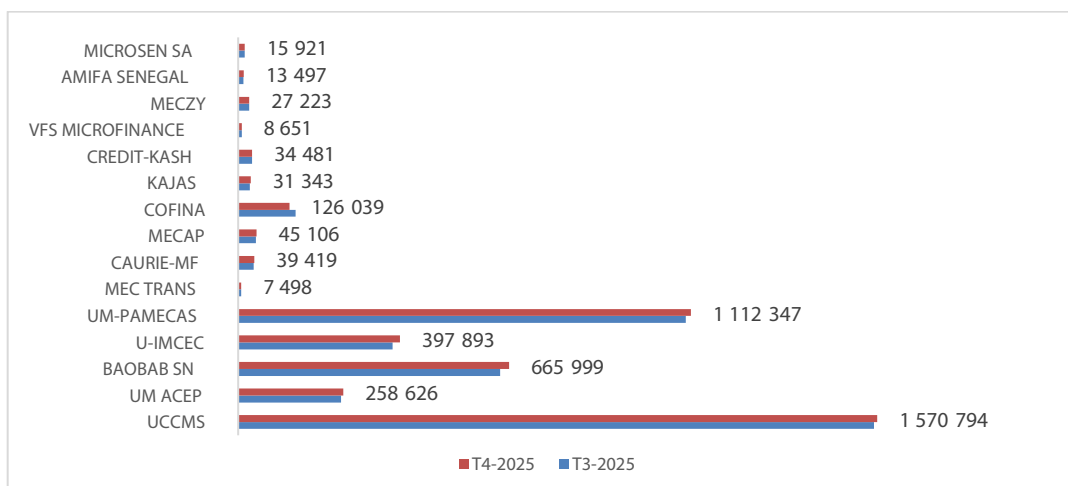
Au quatrième trimestre 2025, l'évolution du sociétariat des IMF de grande taille fait ressortir une tendance globalement haussière, avec des progressions observées pour la majorité d'entre elles.

Les hausses les plus significatives sont enregistrées au niveau de KAJAS (+10,0 %), AMIFA SENEGAL (+7,6 %) et U-IMCEC (+4,8 %), traduisant une dynamique soutenue d'adhésion et de clientèle au sein de ces structures. Des progressions notables sont également observées pour BAOBAB SN (+3,4 %), CAURIE-MF (+3,2 %) et MECAP (+2,8 %). À l'inverse, une contraction

est relevée au niveau de COFINA (-10,6 %), correspondant à la seule baisse significative sur la période.

Par ailleurs, les autres institutions affichent des évolutions plus modérées, notamment UCCMS (+0,5 %), UM-PAMECAS (+1,1 %), MECZY (+1,2 %) et VFS MICROFINANCE (+0,6 %), traduisant une relative stabilité de leur base de sociétaires et de clients.

Figure 12 : Répartition du nombre de comptes



Source : DRS-SFD

Au quatrième trimestre 2025, la répartition des dépôts par institution fait ressortir une structure globalement stable par rapport au trimestre précédent. Les principales variations observées concernent UM ACEP (+1 point), BAOBAB SN (+1 point) et MECAP (+1 point), ce qui traduit un léger renforcement de leur part dans l'encours des dépôts. À l'inverse, UCCMS (-1 point) et AMIFA SENEGAL (-2 points) enregistrent des reculs de leurs parts relatives.

Par ailleurs, la majorité des institutions, notamment U-IMCEC (4 %), UM-PAMECAS (13 %), COFINA (7 %) et CREDIT-KASH (2 %), présentent des parts inchangées, traduisant une stabilité de leur positionnement.

Tableau 1 : Parts de marché de l'encours des dépôts

	T4-2024	T1-2025	T2-2025	T3-2025	T4-2025	T3 2025/ T4 2025
UCCMS	42%	41%	39%	39%	38%	-1
UM ACEP	6%	6%	6%	6%	7%	+1
BAOBAB SN	17%	16%	17%	17%	18%	+1
U-IMCEC	4%	4%	4%	4%	4%	-
UM-PAMECAS	13%	13%	13%	13%	13%	-
MEC TRANS	1%	0%	0%	0%	0%	-
CAURIE-MF	1%	1%	1%	1%	1%	-
MECAP	3%	3%	3%	3%	4%	+1
COFINA	8%	8%	7%	7%	7%	-
KAJAS	1%	1%	2%	2%	2%	
CREDIT CASH	2%	2%	2%	2%	2%	-
VFS MICROFINANCE	0%	0%	0%	0%	0%	-
MECZY	1%	1%	1%	1%	1%	-
AMIFA	2%	2%	4%	4%	2%	-2
MICROSEN SA	1%	1%	1%	1%	1%	-
SFD visés à l'article 44	96%	96%	96%	96%	96%	-

Source: DRS-SFD

Sur la période considérée, la répartition de l'encours de crédits par institution met en évidence une légère recomposition des parts de marché, dans un contexte globalement stable.

La progression la plus marquée est observée au niveau de BAOBAB SN (+3 points), dont la part atteint 25 %, consolidant ainsi sa position. Des hausses sont également relevées pour UM ACEP (+1 point) et COFINA (+1 point). À l'inverse, UCCMS (-4 points) enregistre le recul le plus significatif, suivi de UM-PAMECAS (-2 points), traduisant une contraction de leurs parts relatives. Des baisses plus modérées sont également notées pour CAURIE-MF (-1 point) et MICROSEN SA (-1 point).

Par ailleurs, plusieurs institutions, notamment U-IMCEC (3 %), MECAP (3 %), KAJAS (2 %) et CREDIT-KASH (2 %), présentent des parts inchangées sur la période, traduisant une stabilité de leur positionnement.

Tableau 2 : Parts de marché de l'encours des crédits

	T4-2024	T1-2025	T2-2025	T3-2025	T4-2025	T3 2025/ T4 2025
UCCMS	24%	24%	24%	24%	20%	-4
UM ACEP	14%	14%	13%	13%	14%	+1
BAOBAB SN	23%	23%	23%	22%	25%	+3
U-IMCEC	3%	3%	3%	3%	3%	-
UM-PAMECAS	14%	14%	15%	15%	13%	-2
MEC TRANS	0%	0%	0%	0%	0%	-
CAURIE-MF	2%	2%	2%	2%	1%	-1
MECAP	3%	3%	3%	3%	3%	-
COFINA	8%	8%	7%	8%	9%	+1
KAJAS	1%	1%	1%	2%	2%	-
CREDIT CASH	2%	2%	2%	2%	2%	-
VISION FUND	1%	1%	1%	1%	1%	-
MECZY	0%	0%	0%	0%	0%	-
AMIFA	4%	4%	4%	4%	4%	-
MICROSEN SA	1%	1%	1%	1%	0%	-1
SFD visés à l'article 44	97%	97%	97%	97%	97%	-

Source: DRS-SFD

Au quatrième trimestre 2025, la répartition de la production de crédits par institution fait apparaître une évolution contrastée des parts de marché.

Une progression notable est observée au niveau de BAOBAB SN, dont la part passe de 25 % à 34 %, renforçant significativement sa position. Une hausse est également relevée pour MICROSEN SA (+1 point) ainsi que pour les SFD visés à l'article 44 (+1 point). À l'inverse, des replis sont enregistrés pour UM ACEP (-3 points) et UM-PAMECAS (-3 points), ainsi que, dans une moindre mesure, pour COFINA (-1 point), VFS MICROFINANCE (-1 point) et MECZY (-1 point).

Par ailleurs, plusieurs institutions, notamment UCCMS (13 %), U-IMCEC (4 %), CAURIE-MF (2 %), MECAP (3 %) et CREDIT-KASH (4 %), présentent des parts inchangées, traduisant une stabilité de leur niveau d'activité sur la période.

Tableau 3 : Parts de marché de la production de crédit

	T4-2024	T1-2025	T2-2025	T3-2025	T4-2025	T3 2025/ T4 2025
UCCMS	10%	15%	14%	13%	13%	-
UM ACEP	15%	14%	15%	17%	14%	-3
BAOBAB SN	32%	25%	25%	25%	34%	-9
U-IMCEC	4%	4%	4%	4%	4%	-
UM-PAMECAS	13%	16%	18%	14%	11%	-3
MEC TRANS	0%	0%	0%	0%	0%	-
CAURIE-MF	3%	2%	3%	2%	2%	-
MECAP	3%	3%	4%	3%	3%	-
COFINA	6%	7%	5%	7%	6%	-1
KAJAS	2%	2%	2%	3%	3%	-
CREDIT CASH	4%	3%	3%	4%	4%	-
VISION FUND	0%	2%	2%	2%	1%	-1
MECZY	0%	0%	0%	1%	0%	-1
AMIFA	6%	5%	5%	5%	5%	-
MICROSEN SA	1%	1%	0%	0%	1%	+1
SFD visés à l'article 44	97%	96%	96%	96%	97%	+1

Source : DRS-SFD

Relativement à la qualité du portefeuille, la répartition des crédits en souffrance par institution met en évidence une évolution différenciée des parts de marché, dans un contexte de légère recomposition.

Des hausses significatives sont observées au niveau de UM ACEP (+5 points) et de BAOBAB SN (+5 points), ainsi que pour COFINA (+4 points), ce qui révèle un accroissement de leur contribution relative aux crédits en souffrance. Des augmentations plus modérées sont également relevées pour UCCMS (+1 point), MEC TRANS (+1 point) et CREDIT-KASH (+1 point). À l'inverse, des baisses notables sont enregistrées pour AMIFA SENEGAL (-10 points) et UM-PAMECAS (-6 points), ainsi que pour MICROSEN SA (-3 points), indiquant une réduction de leur part relative dans les crédits en souffrance.

Par ailleurs, plusieurs institutions, notamment U-IMCEC (2 %), CAURIE-MF (1 %), MECAP (1 %), VFS MICROFINANCE (1 %) et MECZY (1 %), présentent des parts inchangées sur la période.

Enfin, les IMF de grande taille concentrent 94 % des crédits en souffrance, en recul de 2 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent.

Tableau 4 : Situation de l'encours des crédits en souffrance

	T4-2024	T1-2025	T2-2025	T3-2025	T4-2025	T3 2025/ T4 2025
UCCMS	28%	27%	27%	28%	29%	+1
UM ACEP	12%	11%	14%	11%	16%	+5
BAOBAB SN	14%	17%	14%	14%	19%	+5
U-IMCEC	2%	2%	2%	2%	2%	-
UM-PAMECAS	14%	17%	19%	19%	13%	-6
MEC TRANS	1%	1%	1%	1%	2%	+1
CAURIE-MF	4%	3%	1%	1%	1%	-
MECAP	1%	1%	1%	1%	1%	-
COFINA	8%	10%	10%	2%	6%	+4
KAJAS	0%	0%	0%	0%	0%	-
CREDIT CASH	3%	3%	2%	2%	3%	+1
VFS MICROFINANCE	0%	0%	0%	1%	1%	-
MECZY	1%	1%	1%	1%	1%	-
AMIFA	9%	5%	4%	15%	5%	-10
MICROSEN SA	2%	2%	3%	4%	1%	-3
SFD visés à l'article 44	94%	95%	95%	96%	94%	-2

Source : DRS-SFD

II. RATIOS PRUDENTIELS ET INDICATEURS FINANCIERS

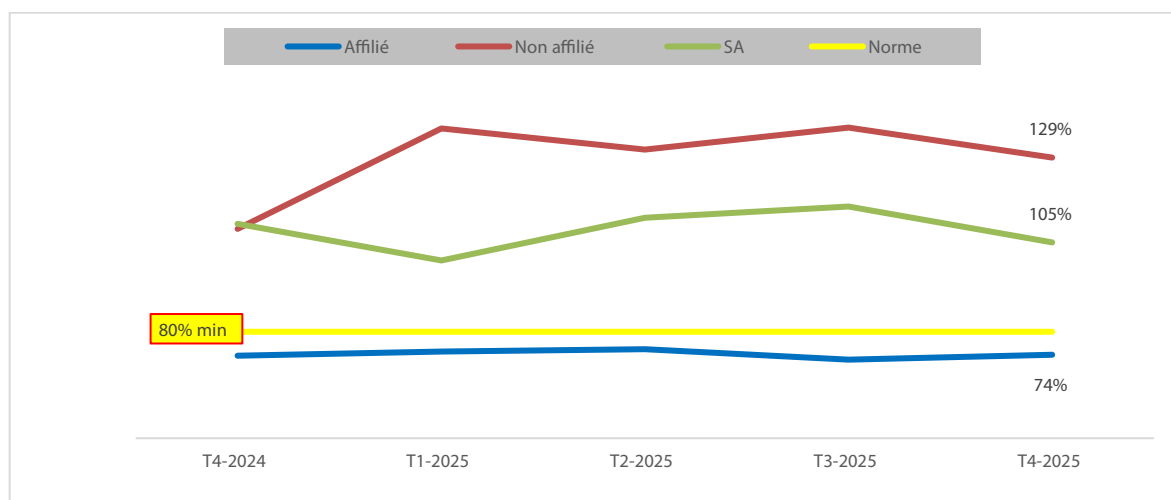
II.1 Liquidité des IMF

Respect de la norme du coefficient de liquidité

Au quatrième trimestre 2025, le coefficient de liquidité des IMF s'est établi, en moyenne, à 79 %, en deçà de la norme réglementaire fixée à 80 % minimum. Ce ratio a enregistré une baisse de quatre (04) points de pourcentage par rapport au trimestre précédent et une hausse de deux (02) points en variation annuelle.

Cette évolution s'explique par les baisses observées au niveau des IMCEC non affiliées (-8 points) et des sociétés anonymes (-10 points), partiellement atténuées par la progression d'un (01) point de pourcentage enregistrée chez les IMCEC affiliées.

Figure 13 : Évolution du coefficient de liquidité



Source : DRS-SFD

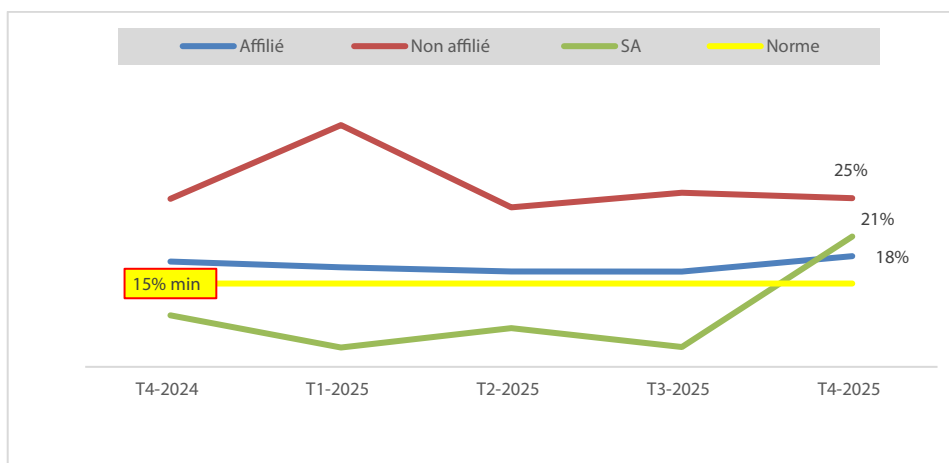
II.2 Norme de capitalisation

Respect de la norme de capitalisation des IMF

La norme de capitalisation (15% minimum) est globalement respectée avec un niveau moyen de 19% au 4^{ème} trimestre 2025. Le ratio moyen a enregistré une hausse de deux (2) points de pourcentage par rapport au trimestre précédent et d'un (1) point de pourcentage en variation annuelle.

Cette évolution du niveau de capitalisation est essentiellement favorisée par les progressions du ratio observées chez les IMCEC affiliées (+2 points) et les sociétés anonymes (+14 points), en contraste avec le recul du ratio d'un (1) point de pourcentage noté chez les IMCEC non affiliées.

Figure 14 : Évolution de la norme de capitalisation



Source : DRS-SFD

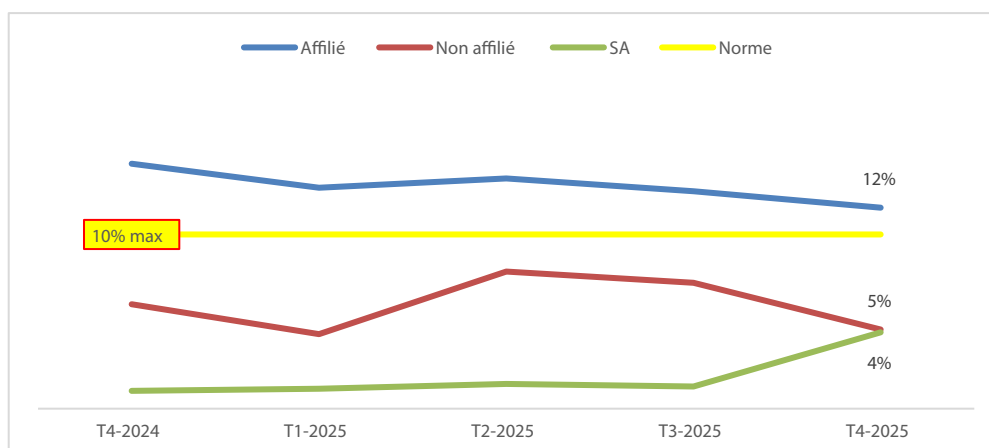
II.3 Limitation des prêts aux dirigeants

Non-respect du ratio de limitation de prêts aux dirigeants

Au quatrième trimestre 2025, le ratio de limitation des prêts aux dirigeants s'est établi à 11 %, pour une norme maximale fixée à 10 %. Toutefois, ce ratio demeure stable par rapport au trimestre précédent et enregistre une baisse de deux (02) points de pourcentage en variation annuelle.

Cette évolution s'explique par la baisse de deux (02) points, observée au niveau des IMCEC non affiliées et par la stabilité du ratio chez les IMCEC affiliées, en contraste avec la hausse de trois (03) points de pourcentage, enregistrée au niveau des sociétés anonymes sur la période.

Figure 15 : Évolution du taux de limitation des prêts aux dirigeants



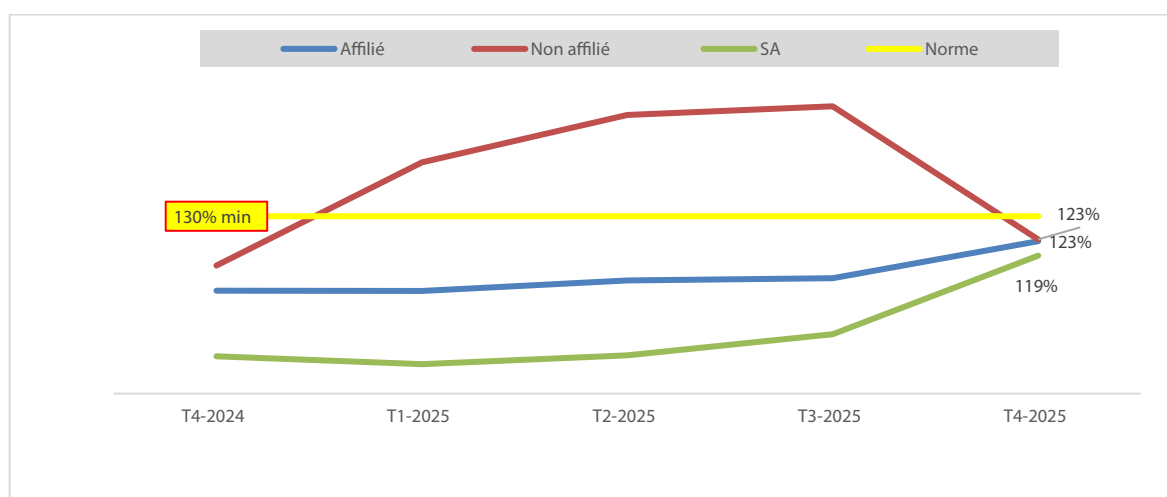
II.4 Autosuffisance opérationnelle

Non-respect de l'autosuffisance opérationnelle

Au dernier trimestre 2025, le ratio d'autosuffisance opérationnelle s'est établi, en moyenne, à 116 %, en deçà de la norme minimale fixée à 130 %. Ce ratio a enregistré une hausse de sept (07) points de pourcentage par rapport au trimestre précédent et de quatorze (14) points en variation annuelle.

Cette évolution résulte de la progression du ratio observée au niveau des IMCEC affiliées (+10 points) et des sociétés anonymes (+22 points), atténuée par la baisse de trente-huit (38) points de pourcentage, enregistrée chez les IMCEC non affiliées sur la période.

Figure 16 : Évolution de l'autosuffisance opérationnelle



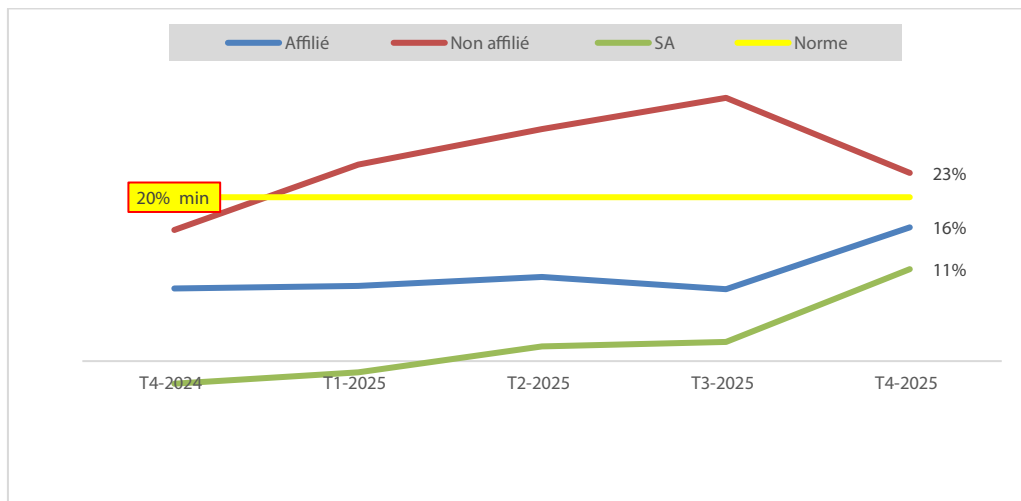
II.5 Marge bénéficiaire

Non-respect de la marge bénéficiaire

Au quatrième trimestre 2025, le taux de marge bénéficiaire du secteur s'est établi, en moyenne, à 16%, en deçà de la norme minimale fixée à 20%. Toutefois, ce ratio a enregistré une hausse de cinq (05) points de pourcentage par rapport au trimestre précédent et de sept (07) points de pourcentage en variation annuelle.

Cette évolution résulte essentiellement de la progression du ratio observée au niveau des IMCEC affiliées (+7 points) et des sociétés anonymes (+9 points), en contraste avec le recul du ratio de neuf (09) points de pourcentage enregistré chez les IMCEC non affiliées.

Figure 17 : Évolution de la marge bénéficiaire



Source : DRS-SFD

II.6 Coefficient d'exploitation

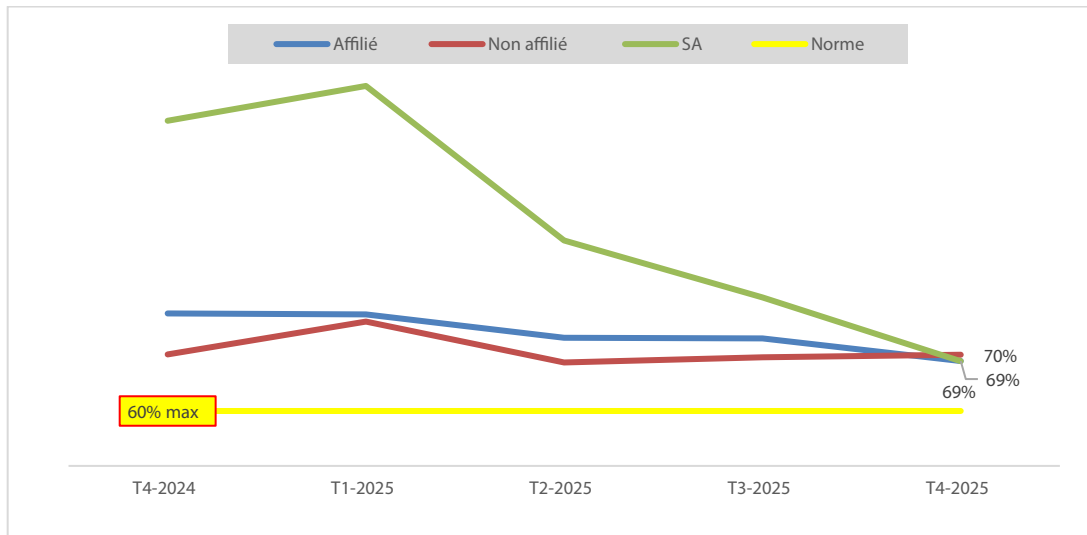
Non-respect du coefficient d'exploitation

Au quatrième trimestre 2025, le coefficient d'exploitation du secteur s'est établi, en moyenne, à 69%, pour une norme réglementaire fixée à 60% maximum, traduisant un dépassement du seuil requis.

Ce ratio a enregistré une baisse de cinq (05) points de pourcentage par rapport au trimestre précédent et de dix (10) points en variation annuelle.

Cette évolution s'explique principalement par la diminution du ratio observée au niveau des IMF constituées en sociétés anonymes (-12 points) et des IMCEC non affiliées (-4 points), tandis que les IMCEC affiliées enregistrent une invariabilité du ratio sur la période.

Figure 18 : Évolution du coefficient d'exploitation



Source : DRS-SFD

ANNEXE

	T4-2024	T1-2025	T2-2025	T3-2025	T4-2025	T4-2025/ T3-2025	T4-2025/ T4-2024
MEMBRES OU CLIENTS							
Total	4 496 082	4 566 414	4 634 687	4 648 311	4 707 707	1,3%	4,7%
Personnes Physiques	4 089 277	4 133 536	4 195 377	4 203 626	4 258 493	1,3%	4,1%
<i>Hommes</i>	2 199 127	2 222 938	2 251 879	2 242 254	2 266 887	1,1%	3,1%
<i>Femmes</i>	1 890 150	1 910 598	1 943 498	1 961 371	1 991 606	1,5%	5,4%
Personnes Morale	406 805	432 878	439 310	444 685	449 214	1,0%	10,4%
ENCOURS DE DEPOTS DES MEMBRES OU CLIENTS (EN MILLIONS F CFA)							
Total	579 551,8	590 379,4	606 995,7	624 395,2	634 726,5	1,7%	9,5%
Personnes Physiques	453 078,1	454 130,5	471 170,0	485 919,3	508 810,7	4,7%	12,3%
<i>Hommes</i>	296 903,4	295 201,3	312 263,9	323 732,1	327 543,6	1,2%	10,3%
<i>Femmes</i>	156 174,6	158 929,2	158 906,1	162 187,2	181 267,0	11,8%	16,1%
Personnes Morales	126 473,7	136 249,0	135 825,7	138 475,9	125 915,9	-9,1%	-0,4%
Dépôts à vue	273 870,1	278 309,7	292 530,5	303 197,8	304 540,1	0,4%	11,2%
Dépôts à terme	223 446,3	227 108,7	228 168,3	232 617,7	239 783,4	3,1%	7,3%
Autres dépôts	82 235,3	84 961,0	86 296,9	88 579,7	90 403,0	2,1%	9,9%
ENCOURS DES CREDITS AUPRES DES MEMBRES OU CLIENTS (EN MILLIONS F CFA)							
Total	774 089,3	792 680,2	807 931,1	828 523,6	849 914,6	2,6%	9,8%
Personnes Physiques	606 484,8	622 002,9	639 215,2	650 174,8	668 469,4	2,8%	10,2%
<i>Hommes</i>	456 375,6	465 996,3	476 630,6	482 289,4	501 200,1	3,9%	9,8%
<i>Femmes</i>	150 109,1	156 006,6	162 584,7	167 885,4	167 269,3	-0,4%	11,4%
Personnes Morales	167 604,5	170 677,3	168 715,9	178 348,8	181 445,2	1,7%	8,3%
Court terme	264 699,6	267 419,0	272 028,7	256 353,3	285 744,5	11,5%	8,0%
Moyen terme	259 936,0	262 043,4	267 733,2	309 221,8	327 976,4	6,1%	26,2%
Long terme	193 630,2	196 728,2	197 722,3	196 641,4	185 098,6	-5,9%	-4,4%
ENCOURS DES CREDITS EN SOUFFRANCE DES MEMEBRES OU CLIENTS (EN MILLIONS F CFA)							
Total	55 823,5	66 489,6	70 446,9	73 248,2	51 095,0	-30,2%	-8,5%
Personnes Physiques	41 490,2	47 823,7	48 341,8	54 037,5	40 409,8	-25,2%	-2,6%
<i>Hommes</i>	32 188,0	37 430,2	38 284,6	41 255,4	31 663,0	-23,3%	-1,6%
<i>Femmes</i>	9 302,3	10 393,6	10 057,2	12 782,1	8 746,8	-31,6%	-6,0%
Personnes Morales	14 333,2	18 665,9	22 105,1	19 210,7	10 685,2	-44,4%	-25,5%
CREDITS OCTROYES AUX MEMBRES OU CLIENTS AU COURS DE LA PERIODE (EN MILLIONS F CFA)							
Total	224 677,1	208 376,5	215 424,8	216 388,8	262 693,8	21,4%	16,9%
Personnes Physiques	177 966,1	164 371,9	169 224,0	168 015,8	213 258,5	26,9%	19,8%
<i>Hommes</i>	133 395,0	119 013,5	121 129,5	122 217,2	151 432,5	23,9%	13,5%
<i>Femmes</i>	44 571,2	45 358,3	48 094,5	45 798,6	61 825,9	35,0%	38,7%
Personnes Morales	46 711,0	44 004,6	46 200,7	48 373,0	49 435,3	2,2%	5,8%
EMPRUNTS DES SFD							
Total	166,0	169,9	175,7	187,8	198,2	5,6%	19,4%
Court terme	2,7	5,6	5,3	3,5	2,1	-40,4%	-22,9%
A terme	163,3	164,3	170,3	184,3	196,1	6,4%	20,1%
FONDS PROPRES	219,3	212,2	220,5	221,9	230,6	3,9%	5,1%
ACTIF NET	964,9	972,5	1 003,2	1 034,1	1 064,0	2,8%	10,2%

GLOSSAIRE

Autosuffisance opérationnelle : rapport entre le montant total des produits d'exploitation et le montant total des charges d'exploitation.

Coefficient d'exploitation : rapport entre les frais généraux et les produits financiers nets.

Crédit : mise à disposition d'argent sous forme de prêt, consentie par un SFD, aux différents agents économiques.

Crédit à court terme : prêt d'argent dont la durée ne dépasse pas 12 mois y compris le différé de paiement.

Crédit à long terme : prêt d'argent dont la durée dépasse les 36 mois de la date de déblocage à la date de remboursement final y compris le différé de paiement.

Crédit à moyen terme : prêt d'argent dont la durée se situe entre 12 et 36 mois y compris le différé de paiement.

Crédit en souffrance : crédit dont une échéance au moins est impayée depuis plus de trois (03) mois.

Dépôt : fonds, autres que les cotisations et contributions obligatoires, recueillis par le SFD auprès de ses membres ou de sa clientèle.

Dépôt à terme : dépôt qui a une durée fixée à l'avance et rapporte un intérêt à condition que le client titulaire du compte ne retire pas l'argent avant l'échéance.

Dépôt à vue : dépôt rémunéré ou non, dont les fonds peuvent être retirés partiellement ou totalement à tout instant.

Encours : montant total et global des crédits ou des actifs comptabilisés à une date donnée et non remboursés.

Fonds propres : représentent les ressources du SFD appartenant aux membres ou actionnaires

IMCEC : Institution Mutualiste ou Coopérative d'Épargne et de Crédit.

IMCEC affiliée : institution affiliée à une union

IMCEC non affiliée : Institution isolée, non associée à un réseau.

Indicateur : outil d'aide à la décision qui fournit des informations sur la performance, le niveau de risque et la situation financière d'une institution de microfinance.

Liquidité : somme disponible immédiatement.

Norme de capitalisation : ratio des fonds propres sur le total de l'actif.

Portefeuille à risque : ratio des encours des prêts comportant au moins une échéance impayée de x jours sur le montant brut du portefeuille de prêts. (x= 30 ; 90 ; 180 jours).

Produit intérieur brut : richesse créée par les activités de production à l'intérieur d'un pays.

Ratio prudentiel : ratio au deçà duquel un SFD présente des risques de solvabilité ou de liquidité.

Réseau : ensemble d'institutions affiliées à une même union, fédération ou confédération.

IMF : Institution de Microfinance.



DIRECTION GÉNÉRALE
DU SECTEUR FINANCIER
DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DE LA SUPERVISION DES SFD



CONTACTS

📍 Rocade Fann Bel Air
Cerf-Volant, Colobane

✉️ drssf@minfinances.sn
www.drs-sfd.gouv.sn

☎️ +221 33 824 08 83
+221 33 824 08 86